

du maintien des prestations après remariage. Il n'est pas question de l'amélioration des prestations aux survivantes. Il n'est pas question de l'amélioration des prestations d'incapacité. Tout cela, le premier ministre et le parti conservateur s'y étaient engagés pendant la campagne électorale, ce sont des choses que le premier ministre a promises à la télévision quand il y a eu le débat avec les deux autres chefs de parti. Il n'y a pas de promesse d'améliorer les soins des enfants comme le parti conservateur l'avait promis pendant la campagne électorale. Plus de 70 p. 100 des femmes célibataires vivent au-dessous du seuil de la pauvreté. Pourquoi n'y a-t-il pas d'allocation foyer, comme nous l'avions promis? Il n'y a pas de protection contre l'inflation pour les personnes âgées. La plupart des personnes âgées qui vivent dans la pauvreté sont des femmes, et leurs pensions vont être érodées de 3 p. 100; et il n'y a pas de protection supplémentaire. Le ministre dit que le supplément de revenu garanti n'est pas touché. Par contre, le montant de base est touché, ce qui fait que le total de la pension et du SRG baisse de 3 p. 100 par année, ou en tout cas du pourcentage obtenu en calculant le SRG.

Examinons les soins de santé. Le régime de santé du Canada est attaqué. Le ticket modérateur et les suppléments d'honoraires sapent l'égalité de ce régime. La santé des Canadiens est une chose trop importante pour qu'on la traficote. Nous nous sommes tous engagés à maintenir ce régime. Mais, dans son budget, le gouvernement entend comprimer de plus de quatre milliards, d'ici à l'exercice 1990-1991, les versements en espèces aux provinces au titre des programmes établis. Il va y avoir en outre pour 1.6 milliard de coupures aux transferts pour l'enseignement postsecondaire. S'il y a deux domaines dans lesquels nous avons des responsabilités communes, nous parlementaires, et les gouvernements provinciaux, ce sont bien la santé et l'éducation. Pouvez-vous me nommer, monsieur le Président, deux priorités plus importantes, plus vitales pour le pays qu'un bon régime de santé, universellement accessible, et l'amélioration de l'enseignement, spécialement aux niveaux technique et postsecondaire? Je ne connais pas de plus grandes priorités pour les Canadiens et, pourtant, on les sabre et on les assujettit au budget.

Le ministre impose aussi une taxe de 2c. le litre sur l'essence et, en fait, sur tous les carburants. Lorsque la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M<sup>lle</sup> Carney) a conclu son marché avec les provinces de l'Ouest, nous avons dit que les multinationales recevaient là un cadeau dont les consommateurs feraient les frais. Elle nous a répliqué à la Chambre que les consommateurs n'auraient rien à payer. Elle nous a accusés de monter une région contre l'autre. Elle m'a dit que nous semions la haine et la zizanie. Elle m'a assuré, comme en témoigne le hansard du 29 mars, que rien dans cet accord ne pouvait nuire aux consommateurs. Nous risquions de compromettre l'avenir du pays en laissant seulement entendre que les consommateurs de la région de l'Atlantique ou de l'Ontario devraient payer la note. J'espère que la ministre aura au moins la convenance de s'excuser aujourd'hui d'avoir induit les Canadiens en erreur au Parlement même de notre pays.

Cette taxe est imposée en outre de façon très sournoise. Elle n'entrera en vigueur qu'en septembre. Le gouvernement espère que les consommateurs canadiens, automobilistes et camionneurs, auront alors oublié cette affaire. Il espère que les gens qui conduisent et qui ont à se déplacer pour gagner leur vie ne se souviendront pas de la raison pour laquelle on les escroque à

la pompe. La raison est tout simplement qu'il leur faut payer le cadeau fait aux multinationales pétrolières. La taxe touche aussi le carburant utilisé pour les avions et les autres modes de transport. Cela veut dire que le moindre déplacement coûtera plus cher, y compris par avion. Il y a moins d'un an, l'actuel ministre de la Justice (M. Crosbie), qui était alors critique en matière de finances et qui lorgnait ce portefeuille, disait, comme le citait le *Citizen* d'Ottawa le 26 juillet:

Nous n'envisageons imposer à la population canadienne aucune hausse de la taxe de vente sur l'essence.

Oh, ces promesses non tenues, comme elles doivent faire mal aujourd'hui!

**M. Nunziata:** Qui a dit cela?

**M. Turner (Vancouver Quadra):** Les profanes l'appelleraient John Crosbie; mais nous l'appelons le député de Saint-Jean-Ouest. Le gouvernement accroît en même temps les frais d'usager et impose un important fardeau fiscal aux agriculteurs.

Jetons un coup d'œil sur la scène agricole. Le gouvernement a haussé les droits d'inspection en novembre, les portant à 32 millions de dollars par année. Le ministre soutient que l'exonération de la taxe sur les gains en capital règlera le problème. C'est là une promesse qui a été tenue, soit que l'exemption des gains en capital serait appliquée immédiatement au moment du transfert de l'exploitation agricole. Monsieur le Président, vous occupiez un poste moins éminent quand j'ai supprimé la taxe sur les gains en capital prélevée à la cession d'une exploitation agricole familiale par une génération à la suivante. Cela étant dit, toutes les autres promesses ont été rompues.

D'après le ministre, l'exonération de la taxe sur les gains en capital règlera la difficulté. Elle ne fera, à mon avis, qu'inciter un plus grand nombre de personnes à renoncer à l'agriculture. Que fera-t-on pour les 39,000 jeunes agriculteurs victimes de la crise de l'endettement? Le gouvernement a renié sa promesse au sujet du programme des obligations agricoles et des intérêts moins élevés à long terme. Les agriculteurs sont affligés par l'augmentation de deux cents le litre de la taxe sur le carburant. L'agriculteur moyen consomme 14,000 litres de carburant par an. Ses frais s'accroîtront de \$280 par an à compter de septembre.

Le budget ministériel a été rogné de 50 millions de dollars en sus des compressions imposées en novembre dernier, réduction qui compromet les programmes concernant la production laitière, les subventions au transport, l'assurance-récolte et d'autres programmes. L'augmentation de la taxe de vente haussera les frais de production des agriculteurs. Or notre parti s'est engagé à protéger l'exploitation agricole familiale. Le budget n'est avantageux pour l'agriculteur que s'il veut abandonner l'agriculture. Mais si sa famille souhaite poursuivre cette activité, le budget se révèle désastreux.

Quelle a été la réaction de la collectivité agricole à ce budget? M. Henry Pelissero de la Fédération de l'agriculture de l'Ontario se dit désillusionné, déçu, vexé et furieux et que le budget tourne la consultation en dérision. Voilà ce que la Fédération de l'agriculture de l'Ontario en pense.

[Français]

Michel Lord, de l'Union des producteurs agricoles, a dit de ce budget: